



LE PARADOU

Au fil de l'Arcoulé

PRINTEMPS/ÉTÉ • N°20



**DOSSIER SPÉCIAL
BUDGET 2022
P. 10-11**

**ZOOM SUR...
LA GESTION DE L'EAU
AU PARADOU
P. 13**

**PARADOU, LABELLISÉ
CAPITALE PROVENÇALE
DE LA CULTURE !
P. 18**



PARADOU



*Les Estivales
du Paradou :
Retrouvez
l'agenda de l'été*



Sommaire

■ LE MOT DU MAIRE	3
■ JEUNESSE	
Faire battre le cœur du village	4
L'actualité des écoles	5
■ CADRE DE VIE	
Bien-vivre ensemble au Paradou : tous concernés !	6
Point travaux : un village en mouvement !	7
■ DANS LE RÉTRO	8-9
■ DOSSIER SPÉCIAL - BUDGET 2022	
Stabilité pour le budget municipal 2021 et le budget prévisionnel 2022 ..	10-11
■ ENVIRONNEMENT	
Les Paradounais plébiscitent l'extinction de l'éclairage public la nuit	12
ZOOM sur... la gestion de l'eau au Paradou	13
La protection de l'environnement, une priorité au Paradou !	14
La CCVBA agit pour l'environnement	15
■ VIE DU VILLAGE	
Le cœur du village se dynamise !	16
13520 : unis pour la culture !	17
Paradou, labellisé Capitale provençale de la Culture !	18
Hommage à Christine LE BŒUF NYSSSEN	18
■ INFORMATIONS MUNICIPALES	
Communes du 13520 : vers un projet de territoire ?	19
Conformité du site internet municipal accessible à tous	19
La Logitude - Paradou se lance dans la cohabitation intergénérationnelle ...	19



Au fil de l'Arcole

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS

Place Charloun Rieu - 13520 Le Paradou

accueil@mairie-du-paradou.fr

04 90 54 54 01

www.mairie-du-paradou.fr - f Paradou

Directeur de la publication : Pascale Licari

Redactrice en chef : Béatrice Blancard

Rédaction et conception : Agence Civilis

Impression : Les Presses de la Tarasque

Tirage : 1500 ex.

Photos : Élus municipaux, Valamido, L. Siles





Le mot du Maire

Chères paradounaises, chers paradounais,

Le Paradou, qui s'embellit de saison en saison, est en pleine effervescence !

La municipalité vous invite en effet à profiter dès le mois de juin d'une programmation culturelle de plus de vingt événements ! Une première pour notre commune qui a été choisie avec d'autres, pour bénéficier de manifestations inédites sur son territoire, au titre du label *Capitale de la Culture* décerné par le Département au Pays d'Arles. Nous vous proposons de retrouver à l'intérieur de ce numéro, "Les Estivales du Paradou" un agenda récapitulatif pour vous guider tout au long de cet été festif et culturel !

De nombreux projets éducatifs et environnementaux, des initiatives citoyennes et le lancement de nouveaux équipements, dont le complexe sportif, complètent ce nouveau dynamisme au Paradou. Tout comme l'installation de deux nouvelles boutiques dans le cœur du village, à l'initiative de la municipalité. L'aménagement de l'avenue de la Vallée des Baux, dans le respect de son identité provençale, participe aussi directement à l'embellissement du village : depuis près de six ans, ce sont en effet plus de cinq kms arborés de cheminements piétons qui ont été réalisés dans la commune !

Ce printemps a été également marqué par un moment important pour notre démocratie, les élections présidentielles. Les 10 et 24 avril derniers, près de 79% des électeurs inscrits au Paradou se sont mobilisés. Ce taux de participation, plus important que le taux national, ce dont je me félicite, doit être plus conséquent encore lors **des prochaines élections législatives qui se tiendront les 12 et 19 juin prochain, car notre avis compte !**

Ce nouveau numéro d'*Au fil de l'Arcole*, est l'occasion, comme chaque année, de vous communiquer les informations concernant le budget 2022. **Un budget municipal stable, sans augmentation de la fiscalité.**

Vigilante sur le maintien de nos services publics, **je salue le passage à une gestion en régie de l'eau et de l'assainissement par la CCVBA, entraînant une prochaine baisse du montant de la facture d'eau pour les paradounais.** Une décision que j'ai soutenue en conseil communautaire, tout comme la construction d'un nouveau réservoir d'eau, plus grand et adapté aux enjeux à venir.

Penser l'avenir, c'est ce que fait la municipalité en donnant la parole à la jeunesse du Paradou. **Intronisé début avril, le Conseil des Jeunes Paradounais est déjà à l'œuvre avec la création d'un pédibus pour accompagner les élèves jusqu'à l'école.**

L'avenir du Paradou est bien sûr lié à celui de son territoire. Si l'offre culturelle est déjà mutualisée avec Maussane-les-Alpilles et Les-Baux-de-Provence, via l'expérimentation 13520, l'enjeu est bel et bien d'approfondir ensemble cette coopération dans d'autres domaines, en vue de valoriser un territoire en commun.

Je vous laisse à présent découvrir ce 20^{ème} numéro d'*Au fil de l'Arcole*, dans lequel vous trouverez toutes les informations relatives à la vie de notre village.

Bonne lecture à toutes et tous !



Le Maire,
Pascale LICARI

Faire battre le cœur du village

Le Paradou se mobilise pour sa jeunesse en lui offrant les meilleures conditions pour bien grandir et devenir des citoyens responsables.



CONSEIL DES JEUNES PARADOUNAIS : VERS UNE CITOYENNETÉ ÉPANOUIE !

Le nouveau Conseil des Jeunes Paradounais (CJP) s'est tenu pour la première fois le 6 avril dernier. 13 jeunes de 10 à 15 ans ont désormais la parole pour s'exprimer sur les décisions municipales qui les concernent et mettre en œuvre leurs projets.

Acteurs et force de proposition, les jeunes conseillers ont commencé par voter l'organisation d'un pédibus, déjà opérationnel. Avec cette nouvelle instance démocratique, l'enjeu pour la commune est de contribuer à l'éducation citoyenne de ses jeunes afin qu'ils deviennent des adultes responsables et libres, conscients de leurs droits comme de leurs devoirs.

STAGES SPORTIFS DE L'ÉTÉ : LES INSCRIPTIONS SONT OUVERTES !

La commune organise chaque année des semaines sportives pour les enfants de 8 à 12 ans et les jeunes de 12 à 16 ans. Au programme : initiation au kayak, Paddle, VTT au Pont-du-Gard ou encore initiation au Funboat et catamaran dériveur, au Club nautique d'Entressen.



SEMAINES SPORTIVES 2022

- 11 au 29 juillet
- 12 jeunes max/semaine

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

✉ sport.associations@mairie-du-paradou.fr ☎ 07 50 38 70 44

UNE COMMISSION JEUNESSE À L'ACTION !

Chorale de Noël, ateliers de cuisine, soirées pizza, séances de cinéma, *Escape Game* : la commission municipale de la jeunesse met en place une offre de loisirs variée pour tous. Les membres de la commission veillent également à la responsabilisation des jeunes, en programmant des interventions de sensibilisation à la protection de l'environnement et des formations aux premiers secours.



Chants de Noël lors de soirée de lancement des illuminations dans le village



"L'atelier des petits gastronomes du Paradou" autour du chef Dominique Valadier



Le Parc naturel régional des Alpilles propose aux membres du Conseil des Jeunes des actions de sensibilisation aux enjeux environnementaux

L'actualité des écoles



ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE ET BIBLIOTHÈQUE HUBERT NYSSSEN : TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT EN VUE

La municipalité poursuit son programme d'aménagement des espaces publics du village. **Une demande de subvention, à hauteur de 70%, a été déposée auprès du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône**, afin de financer la création d'un nouvel accès piétons depuis le cheminement de l'avenue de la Vallée des Baux jusqu'à l'école élémentaire et la bibliothèque municipale, ainsi que l'aménagement des abords de ces bâtiments : sécurisation et végétalisation des clôtures et des entrées, accès pompiers, garage à vélos, bancs, et création de deux aires de jeux.

La commune a également lancé les travaux de rénovation énergétique des deux bâtiments : confort thermique, travaux électriques, renforcement de l'isolation... l'opération est financée à hauteur de **40% par l'État** et de **30% par le Département** pour une dépense totale de **180 517 € HT**



UN AIR PUR SOUFFLE DANS LES ÉCOLES DU PARADOU !

Douze capteurs de CO₂ ont été installés cet hiver dans les classes et les cantines des écoles maternelle et élémentaire du village. Objectif ? Mesurer la concentration de particules dans l'air et permettre l'aération des salles, réduisant ainsi considérablement les risques de transmission des virus, notamment celui de la COVID-19.

OPÉRATION PÉDIBUS : LA TÊTE ET LES JAMBES !

Depuis mai 2022, la commune organise un pédibus. L'occasion d'aller à pieds jusqu'à l'école, encadré par un adulte et de mieux connaître leur environnement comme les règles de circulation.



2 TRAJETS CHOISIS PAR LA MUNICIPALITÉ ET LE NOUVEAU CONSEIL DES JEUNES

- Départ du lotissement Les Peupliers direction la route de Belle-Croix jusqu'à l'école élémentaire.
- Départ de l'abribus Le Sambuc de la Voie Aurélienne direction la route de Saint-Roch jusqu'à l'école élémentaire.

Possibilité d'un troisième itinéraire sur demande

Volontaires pour accompagner le pédibus et inscriptions des enfants ?

Contact : Christine ROUILLON, conseillère municipale, ☎ 06 64 91 39 62

BIENTÔT DES RUCHES DANS LES ÉCOLES ?

À l'initiative de plusieurs enseignants du Paradou, un projet d'installation de ruches est envisagé dans les écoles. Le but ? Sensibiliser les élèves à leur environnement et mieux connaître le rôle essentiel des abeilles, aujourd'hui en voie de disparition. Une chance aussi, pour les gourmands, de goûter le miel produit dans leur école !

MERCI À TOUS ! En raison de la pandémie, la commune a été contrainte de fermer la cantine en décembre dernier, faute d'agent valide sur place... Merci aux familles et parents pour l'effort collectif qui a facilité la garde des enfants à domicile durant cette période.

Bien-vivre ensemble au Paradou : tous concernés !

Investie au quotidien pour la qualité de vie des paradounais, la commune souhaite renforcer son dispositif de sécurité et approfondir la collaboration avec les services de gendarmerie. Si les services municipaux et les élus restent mobilisés, seuls la solidarité et le civisme de chacun feront la différence.



DES CHIFFRES DE LA DÉLINQUANCE EN BAISSÉ DEPUIS 2019

Les données communiquées par la brigade de Gendarmerie des Baux-de-Provence révèlent une baisse continue des délits sur les trois dernières années :

- **Atteintes aux biens : 38**
(contre 42 en 2020 et 47 en 2019)
- **Vols liés à l'automobile : 11**
(contre 18 en 2020 et 18 en 2019)
- **Cambrjolages : 16**
(contre 9 en 2020 et 17 en 2019), dont la plupart ont eu lieu en journée.

SÉCURITÉ, UNE RESPONSABILITÉ COLLECTIVE !

La participation citoyenne est aujourd'hui un moyen privilégié pour répondre au défi du bien-vivre ensemble. En vue d'établir un lien régulier entre les habitants, les élus et les représentants de la force publique, une réunion publique d'information était organisée le 13 mai dernier en présence du Major GUIRAUD, chef de la brigade de Gendarmerie des Baux-de-Provence. Objectif : générer des solidarités de voisinage et accroître la réactivité des forces de l'ordre contre la délinquance, notamment les cambriolages.



LA MUNICIPALITÉ, PARTENAIRE DE L'EFFORT COLLECTIF

Pour accompagner et encourager les comportements civiques des usagers de la commune, la municipalité installe actuellement des distributeurs de sacs canins sur l'ensemble de la commune afin que chacun puisse se débarrasser des déjections, sur les trottoirs comme dans les espaces verts.

11 : C'est le nombre de distributeurs de sacs canins disponibles dans le village.

VIDÉO-PROTECTION : UN CHOIX STRATÉGIQUE

À la suite d'un premier diagnostic, réalisé par le groupement de gendarmerie des Bouches-du-Rhône, la municipalité souhaite renforcer le réseau de caméras de surveillance déjà fonctionnel dans les communes voisines, en déployant la vidéo-protection dans plusieurs points stratégiques de la commune.

Il s'agit d'utiliser la dissuasion pour prévenir la délinquance au Paradou mais également de favoriser le travail d'investigation des services de Gendarmerie, seuls habilités à visionner les images. Le projet est à l'étude : à suivre...

Point travaux : un village en mouvement !

Une nouvelle phase de travaux s'est achevée au printemps 2022 et déjà de nouveaux projets se concrétisent. C'est le cas avec le démarrage du renouveau du complexe sportif et la destruction prochaine de l'ancienne agence postale, qui laissera la place à la Maison de Santé.

L'ANCIEN PRESBYTÈRE EST PRÊT À ACCUEILLIR LES PREMIERS PÈLERINS !

Les travaux de rénovation de l'ancien presbytère ont été achevés début 2022. Au rez-de-chaussée, un gîte communal est désormais prêt à accueillir les pèlerins de Compostelle, Rome mais aussi les randonneurs, dont ceux du nouveau GR *La Routo*, qui relie Arles à l'Italie, sur les traces du pastoralisme. À l'étage, un logement d'urgence, lui aussi rénové, accueille actuellement une famille ukrainienne.



DÉMOLITION DE L'ANCIENNE AGENCE POSTALE EN VUE POUR L'AUTOMNE 2022

À l'emplacement de l'ancienne agence postale, se tiendra prochainement la Maison de Santé. La fin de la phase d'études approche et les travaux devraient débuter cette année, tout comme ceux de la salle polyvalente, en vue de sa rénovation énergétique et de sa mise aux normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.

FIN DES TRAVAUX SUR L'AVENUE DE LA VALLÉE DES BAUX

Début avril, les travaux de requalification de l'avenue de la Vallée des Baux ont pris fin. Ils ont été cofinancés par la **CCVBA pour 340 507 € HT** et par **le Département des Bouches-du-Rhône, à hauteur de 616 118 € HT**. Dans la foulée, le Département a lancé le renouvellement de l'enrobé de toute l'avenue depuis l'entrée du Paradou jusqu'à Maussane-les-Alpilles.



PARADOU INSPIRE LES FUTURS ARCHITECTES !

À l'initiative du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) des Bouches-du-Rhône, partenaire de l'aménagement du village, la commune du Paradou est le thème du projet de fin d'année des étudiants de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Marseille. Une trentaine d'étudiants architectes a ainsi été reçue par la municipalité en mars dernier pour aborder les opportunités d'aménagement de secteurs au Paradou, sur le périmètre du Meindray. Une chance pour la commune qui pourra s'inspirer de ce travail lors de ses aménagements futurs !

LES TRAVAUX DU COMPLEXE SPORTIF SONT LANCÉS !

Très attendus, les travaux du complexe sportif ont démarré au mois d'avril. Réalisés en deux phases, afin de maintenir au mieux l'utilisation du site par le public (préau, cours de tennis et toilettes), la première phase, réalisée en 2022, comprend :

- Un parking chemin de Saint-Éloi ;
- L'aménagement d'une passerelle d'accès ;
- Un bâtiment d'accueil avec bureau et toilettes ;
- La rénovation complète du terrain de football et l'aménagement du parc au sud du complexe.

Quelques photos des nouveaux équipements achetés et installés pour les cours de tennis. Ils seront récupérables lors de la réfection des cours en 2^{ème} phase du complexe. Il s'agit de bancs et de chaises "d'arbitre".



DANS LE RÉTRO...





Inauguration Réserve Bibliothèque



Oléa



di matin



Marché de Noël



Conférence par Larry Ware



La médaille militaire décernée au paradouais Raymond MALTAGLIATI pour son parcours militaire par le Président de la République en novembre 2019 a été remise officiellement le 11 novembre dernier en mairie par le Président de la FNACA, M. René ARNAUD



Réunion Communes 13520



Inauguration des 2 nouvelles boutiques



Marché du mardi matin



Culture - Jean-Paul LUCET



Grande Lessive

Stabilité pour le budget municipal 2021

Validés en Conseil municipal le 30 mars 2022, les résultats 2021 montrent un compte administratif et un compte d'investissement positifs au 31 décembre 2021.

+ 1 626 341 €

C'est le cumul des résultats à la fin de l'année 2021 toutes sections confondues.

LE SAVIEZ-VOUS ?

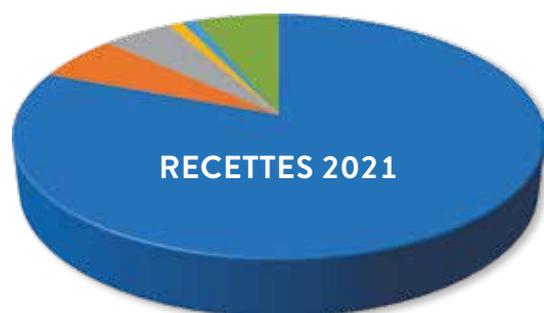
L'ensemble des documents présentant les résultats 2021 et le budget primitif 2022 sont consultables sur demande en mairie. Les élus municipaux siégeant à la Commission finances sont disponibles sur rendez-vous pour tout renseignement ou explication complémentaires.

RÉSULTATS DU BUDGET 2021

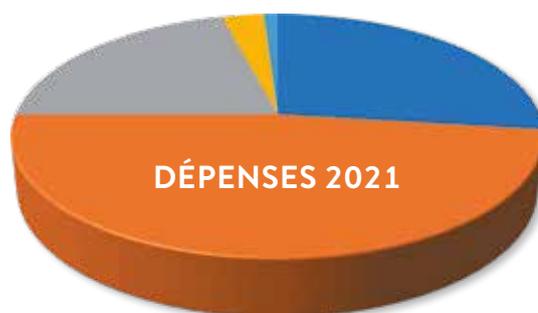
		RECETTES	DÉPENSES
RÉALISATION DE L'EXERCICE	Section de fonctionnement	2 016 606 €	1 792 851 €
	Section d'investissement	1 867 165 €	1 774 232 €
REPORT DES ANNÉES PRÉCÉDENTES	Report en section de fonctionnement	496 920 €	
	Report en section d'investissement	782 733 €	
RESTES À RÉALISER	Section d'investissement	30 250 €	30 250 €
TOTAL CUMULÉ		5 193 674 €	3 567 333 €

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2021

RECETTES	2 016 606 €	DÉPENSES	1 792 852 €
Atténuation de charges	23 759 €	Charges à caractère général	487 719 €
Produits de services	111 218 €	Charges de personnel	852 646 €
Impôts et taxes	1 620 308 €	Atténuation de produits	35 173 €
Dotation et participation	129 348 €	Autres charges de gestion courante	370 872 €
Autres produits	113 563 €	Charges financières et exceptionnelles	46 442 €
Produits financiers et exceptionnels	18 411 €		



- **Impôts et taxes (80%)** Taxes foncières, électricité, taxe de séjour, droits de mutation, dotation communauté de commune (CCVBA), etc.
- **Dotation (6%)** État
- **Autres produits (5%)** Revenus locatifs
- **Produits exceptionnels (1%)**
- **Atténuation de charges (1%)**
- **Produits de services (6%)**



- **Charges de personnel (48%)** Salaires et charges du personnel communal
- **Charges à caractère général (27%)** Électricité, entretien et maintenance, contrats de services, assurances, nettoyage, téléphone, etc.
- **Autres charges de gestion courante (21%)** Subventions aux associations, centre aéré, berceaux en crèche, caisse des écoles, service incendie...
- **Charges financières (3%)**
- **Atténuation de produits (2%)**

UN INVESTISSEMENT CONTINU, GRÂCE AU SOUTIEN DES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

- ### RECETTES
- Des recettes principalement liées aux subventions du Conseil départemental pour les travaux d'aménagement et de voirie à hauteur de 80% (70% pour les chemins communaux)
 - Remboursement par l'État d'une partie de la TVA.

- ### DÉPENSES
- Des dépenses principalement liées à la réalisation de travaux.

et le budget prévisionnel 2022



AFFECTATION DES RÉSULTATS EN 2022

L'affectation au budget 2022 du résultat positif de 1 626 341 € a été votée en Conseil municipal le 30 mars 2022 comme suit :

- **Report de l'excédent de fonctionnement de 720 675 €**
380 675 € en investissement
340 000 € en fonctionnement
- **Report de l'excédent d'investissement de 905 666 €**
reporté en totalité en investissement



OBJECTIF 2022 : FONCTIONNEMENT MAÎTRISÉ ET CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT

En 2022, la municipalité poursuivra son objectif de maîtrise des dépenses pour dégager la capacité d'autofinancement nécessaire notamment aux remboursements des emprunts.

UN INVESTISSEMENT SOUTENU EN 2022

RECETTES

Les recettes d'investissement 2022 sont principalement composées de subventions :

- Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, à hauteur de 70% ou 80% du montant de la dépense HT
- Conseil régional Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, à hauteur de 30% (Maison de santé)
- État, à hauteur de 40% (Maison de Santé et Rénovation énergétique de l'école et de la bibliothèque municipale Hubert Nyssen. Plan de Relance 2021).

DÉPENSES

Des dépenses d'investissement pour des projets de travaux, dont :

VOIRIES ET RÉSEAUX

- Finalisation du cheminement piétons et aménagement des abords de l'avenue de la Vallée-des-Baux
- Aménagement des accès à l'école élémentaire : création d'une voie douce et de deux aires de jeux
- Poursuite de la modernisation de l'éclairage public
- Réhabilitation du Ponceau du Pas de Loche
- Travaux d'entretien et de sécurisation des chemins communaux

BÂTIMENTS

- Maison de Santé
- Réhabilitation du complexe sportif
- Rénovation énergétique de l'école élémentaire et la bibliothèque municipale Hubert Nyssen
- Réhabilitation de la salle polyvalente

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le taux de la taxe habitation est de **0%** pour les contribuables exonérés à compter de 2021 et **10,41%** pour les contribuables soumis à la taxe d'habitation jusqu'en 2023. Elle sera perçue par l'État.

TAXE FONCIÈRE

Le taux communal de la taxe foncière, pour le bâti, est de **14,90%**, inchangé depuis 2016 et, pour le non bâti, de **39,58%**, inchangé depuis 2011.



Les Paradounais plébiscitent l'extinction de l'éclairage public la nuit

Après une expérimentation menée de janvier 2021 à février 2022, à laquelle les habitants ont été très largement favorables, l'éclairage public restera donc éteint en cœur de nuit au Paradou. Une mesure simple et efficace qui favorise la lutte contre le gaspillage et préserve les ressources de la planète.

ATTENTION : NOUVEAUX HORAIRES D'EXTINCTION

- **23h00-5h00** : du 1^{er} novembre au 30 avril
- **Minuit-5h00** : du 1^{er} mai au 31 octobre

LE SAVIEZ-VOUS ?

Réguler l'éclairage public est une obligation réglementaire depuis la Loi Biodiversité du 8 août 2016 et l'arrêté du 27 décembre 2018 relatif à la prévention, à la réduction et à la limitation des nuisances lumineuses.



CONSULTATION AU 15 FÉVRIER 2022 : DES RÉSULTATS CLAIRS !

- 94% des paradounais sont favorables à l'extinction des lumières la nuit
- + 6,5% / 2020
- 6 % y sont défavorables
- Les habitants ont exprimé le souhait d'horaires d'extinction différents, selon les saisons.

SÉCURITÉ : AUCUN LIEN ENTRE EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC ET DÉLINQUANCE, SELON LA GENDARMERIE

Les chiffres de la délinquance 2021 sont en baisse. La brigade de Gendarmerie des Baux-de-Provence rappelle que la plupart des délits sont commis en journée et la comparaison des chiffres 2019 et 2021 montre que l'extinction de l'éclairage public ne s'accompagne pas d'une hausse de l'insécurité.

EXPÉRIMENTATION : QUEL IMPACT SUR LA BIODIVERSITÉ ?

Si les bienfaits d'une telle mesure pour l'environnement et la biodiversité ne sont plus à démontrer, un éclairage artificiel non régulé est une source de perturbations pour la biodiversité (modification du système proie-prédateur, perturbation des cycles de reproduction et des migrations) en plus d'un gaspillage énergétique considérable*. Les économies budgétaires réalisées avec l'extinction de l'éclairage et la possibilité de mieux observer le ciel étoilé font aujourd'hui l'unanimité. ** Ministère de la Transition écologique*

UN ÉCLAIRAGE PUBLIC PLUS ÉCOLOGIQUE !

La municipalité équipe actuellement les éclairages publics de leds, une solution moins énergivore et adaptable selon les usages. Tout le village en sera prochainement équipé. Un pas de plus vers une gestion raisonnée de l'énergie.

Zoom sur... la gestion de l'eau au Paradou

Compétence communautaire, la gestion de l'eau et de l'assainissement est suivie de près par la municipalité du Paradou. En effet, l'eau y a toujours tenu un rôle clef dans le développement de la commune. Soucieuse du coût des services publics pour les usagers et des probables restrictions en eau à venir, conséquences directes du changement climatique, la municipalité soutient les projets engagés cette année par la communauté de communes (CCVBA).



MISE EN SERVICE D'UN NOUVEAU RÉSERVOIR D'EAU POTABLE

Face à l'augmentation de la population et au volume de stockage actuel du réservoir paradouais - lequel, en cas de panne, n'alimenterait le village en eau potable que pour quelques heures - la CCVBA a engagé la construction d'un nouveau réservoir, dont les travaux s'achèvent.

Situé aux Baux-de-Provence, aux abords du site des Arcoules, il alimentera, à partir du mois de juin, les communes de Paradou et des Baux-de-Provence, ainsi que Maussane-les-Alpilles, en cas de besoin.

LES CHIFFRES

- **653 038 €**, c'est le coût du nouveau réservoir d'eau potable
- **1 100 m³**, sa capacité de stockage (contre 300 m³ actuellement)

NOUVEAU RÉSERVOIR, QUELS CHANGEMENTS POUR LES PARADOUNAIS ?

Le nouveau réservoir offrira aux Paradounais une amélioration de la distribution dans les secteurs où la pression peut s'avérer aujourd'hui insuffisante. La mise hors service du système actuel permettra le retrait des surpresseurs implantés sur le chemin de Saint-Éloi.

LES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT PASSENT EN RÉGIE

La délégation de service public confiée jusqu'alors à l'entreprise Suez pour la gestion de l'eau et l'assainissement au Paradou est arrivée à échéance le 31 mars 2022. Après consultation de la commune et sur la base d'un audit de gestion réalisé par l'entreprise Suez, les élus de la CCVBA ont choisi d'assurer ce service public en régie. Une bonne nouvelle pour les paradounais qui devraient voir le montant de leur facture d'eau diminuer !

LE SAVIEZ-VOUS ?

Depuis 2017 et conformément à la loi NOTRe, la compétence eau et assainissement est assurée par la Communauté de communes Vallée-des-Baux-Alpilles. En assurant la gestion de l'eau en régie pour les dix communes, la CCVBA garantit ainsi le principe d'égalité des usagers devant le service public.

La protection de l'environnement, une priorité au Paradou !

Préserver l'environnement est une préoccupation de tous les instants au Paradou. La municipalité y contribue, via notamment une politique d'aménagement du village raisonnée. Les paradounais agissent aussi : les initiatives et le comportement civique de tous participent à la préservation de la qualité de vie et du patrimoine naturel du Paradou.



LANCEMENT DE L'ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE

Le 12 mai dernier, la municipalité et le Parc Naturel Régional des Alpilles inauguraient l'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC). Bien plus qu'un inventaire naturaliste, cette démarche collaborative associe spécialistes, élus et citoyens pour la protection de la biodiversité du territoire. Les informations récoltées permettront de connaître, préserver et valoriser le patrimoine naturel du village, et de les intégrer aux actions municipales.



Une autre vie s'invente ici

L'ABC, COMMENT ÇA MARCHE ?

Tous les habitants sont invités à participer. Plusieurs inventaires d'experts seront ainsi complétés par des sorties naturalistes, des formations et des observations participatives. Des ateliers seront également organisés dans les écoles du village.

La Ligue pour les oiseaux (LPO PACA), le CPIE Rhône-Pays d'Arles et les botanistes amateurs du Pays d'Arles sont partenaires de ce projet, financé par le plan France Relance et l'Office Français de la Biodiversité.

INTÉRESSÉ(E) PAR L'ABC ?

Contact : Jean-Denis SANTIN et Damien SABATIER, élus référents
✉ abcalpilles@gmail.com - Plus d'informations sur www.parc-alpilles.fr

CONNAISSEZ-VOUS LES JARDINS PARTAGÉS ?

Depuis près de deux ans, Élodie et Cyril, deux paradounais, ont créé des jardins partagés sur une ancienne friche agricole. Situés sur la route des tours de Castillon, plus de vingt parcelles de 50m² sont à louer et attendent les futurs potagers. De quoi cultiver son jardin et sa bonne humeur !

Contact : Élodie et Cyril - ☎ 06 01 74 58 13

UN VILLAGE TOUJOURS PLUS VERT !

Au cœur du Parc Naturel Régional des Alpilles, le Paradou offre des espaces naturels uniques. Pour aller plus loin, la végétalisation du centre-village se poursuit avec l'intervention de la société paysagiste Marcel & Michel. Depuis 2017, ce sont plusieurs alignements de micocouliers et de chênes sur les routes de Saint-Roch, des Tours de Castillon et de la Voie Aurélienne qui complètent cette végétalisation. Dans le village, l'accent a été mis sur l'utilisation d'essences méditerranéennes multiples (arbres de Judée, cyprès, pins parasol, etc.), offrant ainsi une meilleure résistance aux changements climatiques.

**277 ARBRES
PLANTÉS EN 5 ANS !**

La CCVBA agit pour l'environnement



Encourager et soutenir les comportements respectueux de l'environnement, c'est aussi le rôle de la communauté de communes, engagée pour la préservation de la qualité de vie de ses habitants.



DE NOUVEAUX COLLECTEURS D'HUILES ALIMENTAIRES DISPONIBLES

Installés par la CCVBA dans les déchetteries de Saint-Rémy-de-Provence, Paradou-Maussane et Saint-Étienne-du-Grès, ces collecteurs rouges sont accessibles gratuitement à tous les habitants. Les huiles collectées sont ensuite recyclées en biocarburant.

**1L D'HUILE RECYCLÉE
= -3KG D'ÉMISSION
DE CO₂ !**



LES CHENILLES PROCESSIONNAIRES SONT DE RETOUR !

Le printemps s'est installé et avec lui certains nuisibles comme les chenilles processionnaires. Celles-ci peuvent présenter un danger pour l'homme mais aussi pour les animaux. Si les nids peuvent être brûlés, la pose de nichoirs de mésanges et de chauve-souris, à proximité des pins, est aussi très efficace dans la lutte contre la chenille processionnaire.

LES PRÉCAUTIONS À PRENDRE :

- Ne pas manipuler les nids ou les chenilles sans gants, masque et lunettes
- Informer et surveiller les enfants
- Éloigner les animaux des processions de chenilles

NOUVEAU : UN SERVICE DE BROYAGE DES DÉCHETS VERTS À DOMICILE !

Engagée dans une démarche globale de réduction et de valorisation des déchets sur le territoire, la CCVBA lance son service de broyage des végétaux, réservé aux particuliers. Soutenu par le programme européen *Life*, les enjeux sont multiples : lutter contre le brûlage des végétaux et les dépôts sauvages, limiter les émissions de gaz à effet-de-serre et créer de l'emploi local. La CCVBA collaborera ainsi avec *Delta Sud Initiatives*, une association saint-rémoise engagée dans l'insertion par l'activité professionnelle.

INFORMATIONS PRATIQUES

Du mardi au vendredi de 8h30 à 16h00

Tarifs : 45€ l'intervention - 70€ avec le service de récupération du broyat

Contact : ☎ 06 68 12 96 44



DÉBROUSSAILLER À TEMPS, DÉBROUSSAILLER AVANT !

Le débroussaillage permet de limiter les risques de propagation d'incendie dans les zones exposées. L'obligation de débroussaillage s'applique aux propriétaires de terrains situés à moins de 200 mètres des bois et forêts. Avec l'appui des sapeurs-forestiers de Saint-Rémy-de-Provence, la commune a déjà procédé au débroussaillage de la route des Arcoules.

Plus d'informations sur www.mairie-du-paradou.fr

Le cœur du village se dynamise !



BIKE IN ALPILLES ET LA COURONNE : DEUX NOUVELLES BOUTIQUES S'INSTALLENT DANS LE CENTRE-VILLAGE

En avril dernier, Pascale Licari, Maire du Paradou, inaugurait les deux nouvelles boutiques installées dans des locaux loués et tout juste rénovés par la commune, sur l'avenue Jean Bessat. Chez *Bike in Alpilles*, Christophe Simoncini propose la location, la vente et un service complet de réparation de vélos. À *La Couronne*, Camille Hoteman, qui est également Reine d'Arles, accueille les amoureux des traditions provençales dans sa boutique de soieries.

UNE INSTALLATION SUR MESURE

Grâce au dispositif "Mon projet de boutique", porté conjointement par la municipalité, la communauté de communes (CCVBA) et Initiative Pays d'Arles, ces deux entrepreneurs, sélectionnés parmi une trentaine de candidatures, bénéficient de conditions exceptionnelles :

- Un loyer à 1€/mois pendant 6 mois ;
- Un accompagnement sur mesure par Initiatives Pays d'Arles, de la création jusqu'au développement du projet de boutique.

CET ÉTÉ, LE VENDREDI, C'EST MARCHÉ NOCTURNE !

La municipalité innove avec l'installation d'un marché nocturne estival au cœur du village du 17 juin au 26 août prochains. Tous les vendredis de 18h à 21h, sur l'avenue Jean Bessat, paradounais et vacanciers pourront profiter des produits et de l'artisanat locaux. Pour une ambiance toujours plus conviviale, de nombreuses animations, notamment musicales, seront programmées tout au long de l'été !



LE PARADOU, SOLIDAIRE DES RÉFUGIÉS UKRAINIENS

La générosité des paradounais fait honneur au village ! En effet après le formidable élan de solidarité, qui a permis de récolter de très nombreux dons pour les ukrainiens ayant fui leur pays en guerre, la commune s'est portée volontaire pour accueillir des familles

La commune a ainsi mis à disposition d'une famille l'ancien appartement du presbytère, récemment rénové et meublé, grâce aux dons de la paroisse et d'habitants. Plusieurs paradounais se sont également portés volontaires pour loger des familles ukrainiennes orientées vers le Paradou par la Préfecture des Bouches-du-Rhône ou des associations du territoire.

Trois enfants ont intégré les écoles du village, offrant ainsi un peu de sérénité à ces nouveaux arrivants, lourdement éprouvés.

13520 : unis pour la culture !

2022 s'annonce déjà riche en découvertes culturelles. Si l'hiver a offert au public de beaux événements artistiques, le printemps a toutefois véritablement lancé la saison culturelle sur le territoire. Expositions, conférences et concours, ouverts à tous les habitants, ont émaillé un agenda foisonnant pour tous : poésie, théâtre, lecture à voix haute, bande-dessinée, peinture et photo !

Suivez l'actualité culturelle
du territoire sur Facebook 
@Culture13520



13520, LES NOUVEAUX NUMÉROS DE LA CULTURE

Les communes de Paradou, Maussane-les-Alpilles et Les Baux-de-Provence expérimentent une nouvelle façon de vivre le territoire, pour mieux répondre aux attentes des habitants. La culture fait partie de cette initiative. À ce jour, un pari réussi avec une belle programmation commune qui permet la circulation des publics et des œuvres !

BEAU SUCCÈS POUR LES CONCOURS DE POÉSIE ET LECTURE À HAUTE-VOIX !

Organisés en mai, les deux concours de poésie et lecture à voix haute ouverts aux habitants des trois communes du 13520 ont été particulièrement appréciés par le public. Le Paradou a choisi d'encourager la relève, en soutenant la participation des enfants et adolescents volontaires du village !

LES ARTS DANS LA VALLÉE SONT DE RETOUR !

Pour sa 2^{ème} édition, l'exposition "les Arts dans la Vallée" était organisée dans les trois communes du 13520, invitant à découvrir les réalisations artistiques des habitants : des expositions à découvrir dans les lieux de culture mais aussi dans les commerces et quelques lieux publics. Avec de nouveaux inscrits enthousiastes, les trois communes espèrent étoffer cette manifestation culturelle dès 2023, pour la transformer en un véritable rendez-vous annuel !



Vie Associative

REGARDS CROISÉS, UNE EXPOSITION POUR RETRACER L'HISTOIRE DU PARADOU

Du 12 au 22 avril dernier, le 2^{ème} volet de l'exposition "Regards croisés, métamorphose d'un village et de son terroir" accueillait un large public à la salle polyvalente du Paradou. Fruit d'un vaste travail de collecte d'archives et de recherche, les bénévoles passionnés de l'association *Terres des Baux, d'hier à aujourd'hui*, ont relaté l'histoire du Paradou à l'aide de photographies et de vues contemporaines. Objectif atteint pour l'exposition qui a ravivé les souvenirs de l'enfance et permis de transmettre l'histoire du Paradou et son terroir aux nouvelles générations. Après le 1^{er} volet sur la commune des Baux-de-Provence, le 3^{ème} volet de l'exposition sera consacré à Maussane-les-Alpilles, en juillet, avant une rétrospective prévue en fin d'année.

DEUX NOUVELLES ASSOCIATIONS AU PARADOU !

■ **La Compagnie de théâtre Détours** est de retour pour promouvoir la pratique théâtrale et la musique au Paradou. Première levée de rideau le 8 juillet 2022 avec une comédie musicale, actuellement en préparation.



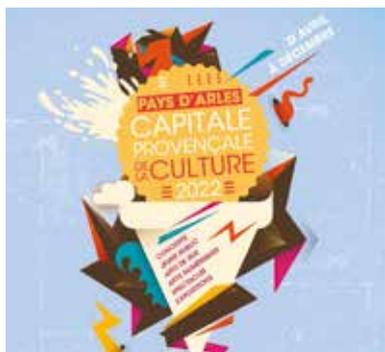
■ Créée il y a quelques mois, l'**association Jacquaire** renseigne les pèlerins en chemin vers Saint-Jacques de Compostelle ou Rome et facilite leur étape dans la Vallée des Baux.



Ses membres souhaitent également promouvoir la dimension culturelle européenne des pèlerinages, en organisant notamment des rencontres publiques et des randonnées.

Pays d'Arles, Paradou : labellisés Capitale provençale de la Culture !

En 2022, le Pays d'Arles est désigné Capitale provençale de la Culture. Depuis 2017, ce label décerné par le Département, permet au territoire de proposer une riche programmation culturelle pour tous les publics.



Le Pays d'Arles vivra ainsi pendant plusieurs mois au rythme de la culture, entre festivals, découvertes du patrimoine, gastronomie, expositions, spectacles et arts de la rue, grâce à un accompagnement du Département pour construire et valoriser ses actions culturelles. En parallèle, les festivals, l'Opéra de Marseille ou les grands théâtres pourront s'y délocaliser le temps d'une représentation. Une opportunité inédite pour le Paradou !

Capitale provençale de la Culture, une saison culturelle annuelle labellisée par le Département, dans les petites et moyennes communes des Bouches-du-Rhône engagées pour la culture !

PARADOU ET LE THÉÂTRE DU GYMNASÉ DE MARSEILLE S'ASSOCIENT POUR "ALLER VERS"

- **30 JUIN (OU 29 À CONFIRMER) - 18H**
Michel Boujenah - "Les mille et une nuits"
- **3 JUILLET** La saga Molière avec la Troupe "Les Estivants"
- **5 JUILLET - 11H** Joseph GAUTIER, le Ténor Gipsy (invité des Gipsy Kings featuring Nicolas Reyes) Place de la Mairie
- **18 JUILLET - 18H30** Duo violon/ hip-hop, rencontre originale entre Pablo Valetti, premier violon du célèbre ensemble baroque "Café Zimmermann" et Jean-Charles Jousni.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le Musée national Estrine situé à St-Rémy-de-Provence exposera en septembre, des œuvres à la bibliothèque Hubert Nyssen. Des livres et des œuvres murales seront aussi installées dans le hall de la mairie.

"Aller vers", c'est une volonté, un désir furieux de vous retrouver, d'aller à la rencontre de tous, à travers 8 projets de spectacle vivant sur le territoire de Marseille à Aix-en-Provence en passant par les villes et villages de notre département. La crise sanitaire et la fermeture du Gymnase pour travaux nous imposent de repenser notre métier, notre relation au territoire, au public. Avec ce nouveau projet, nous allons vers les gens, là où on ne nous attend pas (cafés, églises, écoles, cours d'immeubles...).

Dominique Bluzet, directeur du Théâtre du Gymnase

LE + DE L'ÉTÉ

La municipalité proposera un spectacle de l'humoriste paradounais Alex Vizorek, que vous pouvez également écouter régulièrement sur France Inter.

■ **11 JUILLET - 20H**

Place de la mairie

"Alex Vizorek et ses amis"

HOMMAGE À CHRISTINE LE BŒUF NYSSSEN



Qui n'a pas croisé Christine LE BŒUF NYSSSEN sur le marché du mardi, dans le village, sur un sentier ou dans la colline lors de ses promenades journalières ? Christine était une figure du Paradou. Elle a créé l'image graphique d'Actes Sud, cofondé avec son mari Hubert NYSSSEN au Mas Martin. Elle a également traduit de nombreux ouvrages, publiés par la maison, notamment ceux de Paul AUSTER, Siri HUSTVEDT, Bahiyyih NAKHJAVANI et Alberto MANGUEL. Elle a aussi travaillé en tant qu'illustratrice. Les enfants de Christine et Hubert NYSSSEN, Jules et Louise ont fréquenté l'école du village située à l'époque sous la mairie, Hubert NYSSSEN était alors membre des parents d'élèves.

En 2018, Christine a inauguré, avec Madame la Ministre de la Culture Françoise NYSSSEN, l'école élémentaire et la bibliothèque municipales, baptisées du nom de son époux. Elle a fait don de différents ouvrages qui sont inscrits dans le fonds Nyssen et que les usagers peuvent consulter et emprunter à la bibliothèque. Christine LE BŒUF est décédée le 3 février au Paradou, à l'âge de 86 ans, elle repose auprès de son époux au cimetière du village.



Communes du 13520 : Vers un projet de territoire commun ?

Le 27 avril dernier, le Paradou accueillait la seconde réunion des élus municipaux des communes de Paradou, Maussane-les-Alpilles et des-Baux-de-Provence. L'occasion d'approfondir la réflexion sur la volonté commune d'agir ensemble pour les habitants.

Des idées ont émergé dans de nombreux domaines : social, culturel, associatif, environnemental, tourisme, etc. Autant de projets fondateurs qu'il faudra choisir, prioriser et estimer en vue d'établir un projet de territoire commun au 13520.

À suivre !

Conformité du site internet municipal accessible à tous

La commune du Paradou s'est engagée dans une démarche de mise en conformité de ses supports numériques, conformément à la loi de 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

Un audit de conformité, réalisé cette année par l'Agence DCC Création, déclare le site internet de la collectivité en conformité partielle avec le référentiel général d'amélioration de l'accessibilité version 4 :

- 51,85% des critères RGAA4 sont respectés
- le taux moyen de conformité du service en ligne s'élève à 77,1%

Ces résultats permettent à la commune d'adapter la stratégie et les moyens d'actions détaillés dans le schéma pluriannuel de mise en conformité du Paradou.



La Logitude - Paradou se lance dans la cohabitation intergénérationnelle

Pour lutter contre l'isolement social des seniors et la difficulté des jeunes à trouver un logement digne et abordable, le dispositif d'entraide mis au point par l'association La Logitude permet à un senior disposant d'une chambre libre, d'accueillir un majeur de moins de 30 ans qui, en échange, lui verse une participation financière mensuelle.

Un concept gagnant pour tous et qui a déjà fait ses preuves dans le Vaucluse où l'association a permis 550 cohabitations. La municipalité a décidé d'adhérer à La Logitude et a organisé le 17 mai dernier une rencontre avec les seniors intéressés. L'occasion d'expliquer les avantages et le fonctionnement de ce dispositif solidaire... et profondément humain !

Contact : ☎ 04 90 85 26 22 - 07 68 73 83 73

✉ arles@lalogitude.org - 🌐 www.lalogitude.org - 📍 Pays d'Arles - Association la Logitude

Expréssion libré

La belle saison est là. Nous attendons de notre municipalité une véritable programmation sportive, culturelle et festive à la hauteur, à destination de tous. Notre village a plus que jamais besoin d'une vie sociale. Par ailleurs, il est urgent de prendre soin d'endroits aujourd'hui complètement abandonnés. Ces lieux méritent aussi attention, propreté ; le travail d'embellissement ne s'arrête pas au cœur du village. Me suivre sur réseaux sociaux ou ✉ paradou.dumas@gmail.com

Permanencè

M^{me} Le Maire Pascale Licari
reçoit tous les mardis et jeudis matin
sur rendez-vous.

📍 Place Charloun Rieu - 13520 Le Paradou

✉ accueil@mairie-du-paradou.fr

☎ 04 90 54 54 01

🌐 www.mairie-du-paradou.fr - 📱 Paradou

Numéros utiles

AGENCE POSTALE

Place Charloun Rieu **04 90 54 54 10**
Du lundi au vendredi de 8h30 - 12h30 / 14h - 16h
Sauf jeudi : 8h30-12h30 - Samedi : 8h30-10h30
Fermetures exceptionnelles affichées à l'extérieur de l'agence.

NUMÉROS D'URGENCE

Numéro d'appels d'urgence **112**
SAMU **15**
Maison médicale de garde - CH Arles **04 90 52 36 65**
Pompiers **18 ou 04 90 54 44 34**
Gendarmerie **17 ou 04 90 54 34 91**
Centre Anti-Poison **04 91 75 25 25**
SOS Drogue International **04 90 96 15 62**
SOS Femmes battues **39 19**
Enfance maltraitée **119**
Personnes âgées et handicapés maltraités **3977**

SANTÉ

Cabinet médical (N. Defer) **04 67 06 24 85**
Cabinet médical (S. Maurin) **04 67 57 11 94**
Cabinet Infirmières **04 90 97 96 45**
Infirmière Bourillon **04 90 54 45 51**
Masseur Kiné Gruel de V. **06 24 07 26 61**
Masseur Kiné Bourillon **06 51 88 45 12**
Cab. Psycho. G. Lesoeurs **06 50 30 09 80**
Cab. Psycho. V. Laget **06 74 23 18 59**
CH Joseph-Imbert - Arles **04 90 49 29 29**
Clinique J. d'Arc - Arles **04 90 99 32 32**
Clinique Paoli - Arles **08 26 30 34 11**
Pharmacie de Maussane **04 90 54 30 40**
Vétérinaire Maussane **04 90 54 37 58**
SPA des Baux **04 90 54 60 86**

AUTRES NUMÉROS UTILES

ÉCOLES

Élémentaire **04 90 54 42 03**
Maternelle **04 90 93 79 25**

BIBLIOTHÈQUE

04 90 54 39 95
✉ biblio@mairie-du-paradou.fr
Lundi : 15h-18h / Mercredi : 14h-18h / Vendredi : 16h-18h
Les 1^{ers} samedis du mois : 10h-12h et possibilité Drive

EAU GAZ ÉLECTRICITÉ

Eau (CCVBA) **04 90 54 54 20**
Astreinte 06 75 38 40 60
N° Vert 0 800 47 33 33
Sécurité Gaz : GrDF
Réseau électrique : ERDF **09 72 67 50 44**
Canal Irrigation VdB **04 90 54 30 16**

TAXI AMBULANCE

Jérémy Blanchet **06 80 26 29 17**
Yves Contant **06 28 47 26 90**

INFO DÉCHETS

04 84 51 06 20

TERRITOIRES

CCVBA **04 90 54 54 20**
PNRA **04 90 90 44 00**

CENTRE FINANCES PUBLIQUES

04 90 99 12 00
Avenue Pierre Semard - 13150 TARASCON
✉ sie.tarascon@dgifp.finances.gouv.fr - www.impots.gouv.fr

MAIRIE DU PARADOU

04 90 54 54 01

Place Charloun Rieu
✉ accueil@mairie-du-paradou.fr - www.mairie-du-paradou.fr

ACCUEIL

Tous les jours 8h30 - 12h / 14h - 17h - Sauf jeudi 8h30 - 12h

PERMANENCES

Les élus municipaux reçoivent sur rendez-vous.



PARADOU

Retrouvez-nous sur [Facebook](https://www.facebook.com/Paradou) Paradou - www.mairie-du-paradou.fr